

*Questions orales*

J'ai déclaré aux chefs syndicaux il y a déjà six mois, à Vancouver, qu'à mon avis, une prime de vie chère était très sensée car elle obvie au coût de la vie au lieu de prévoir des taux d'inflation qui, nous l'espérons, ne seront pas atteints. Je n'ai pas non plus d'objection à des rajustements périodiques. Ce que nous tentons d'éviter, ce sont des taux de salaire anticipés qui, de fait, aggravent et activent les forces de l'inflation.

**M. Stanfield:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'essaie d'être patient avec le ministre des Finances car il a une lourde responsabilité, mais j'aimerais lui demander quand il va nous parler franchement, à nous et aux principaux groupes au sein de l'économie, au lieu de faire tant de mystères et de tenir des propos contradictoires. Le ministre des Finances a-t-il exprimé ce point de vue aux chefs ouvriers ou est-il exact, comme ces derniers l'ont prétendu, que le ministre ne leur a rien dit de pareil, qu'il leur a plutôt parlé de la possibilité de contenir ou de réduire les bénéfices, les intérêts et autres formes de spoliation? Quel petit jeu le ministre joue-t-il? S'il veut la confiance et l'appui de la Chambre et du pays, alors qu'il explique bien simplement à la Chambre et aux Canadiens ce qu'il tente de faire. Veut-il des principes directeurs volontaires?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'ai répété aux chefs syndicaux ce que j'avais dit à l'honorable député. Je les ai assurés que peu importe l'entente mutuelle à laquelle nous pouvons arriver, et nous en sommes encore au stade des sondages, la situation réclame la collaboration de tous les secteurs de l'économie, et la main-d'œuvre ne sera pas appelée à consentir plus de sacrifices que les autres groupes. Elle ne deviendra pas non plus le bouc émissaire de tout arrangement. L'honorable député fait naturellement allusion à certaines remarques qu'aurait pu provoquer ma déclaration d'hier à Toronto. J'espère que les dirigeants syndicaux en cause auront maintenant l'occasion de prendre connaissance de tout le discours et d'en juger l'ensemble, car j'ai l'impression qu'au moment de leurs commentaires ils n'avaient pas eu la chance de le lire.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je regrette d'avoir à poser une autre question supplémentaire, mais je voudrais obtenir une réponse précise du ministre des Finances. Il a donné à entendre que la main-d'œuvre n'aurait pas à porter tout le fardeau mais cherche-t-il vraiment à en arriver à une entente générale quant aux directives touchant les travailleurs, les salaires d'une part et les profits de même que les revenus d'autres groupes de la société d'autre part?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je puis répéter au député, en étant aussi franc que le permettent les circonstances à ce stade des discussions, que nous sommes en pleine recherche; au lieu d'essayer d'imposer ce que le député a appelé des lignes directrices, le gouvernement préfère favoriser la compréhension réciproque entre tous les secteurs de l'économie.

L'ÉCART DANS LES TAUX D'INTÉRÊT APPLIQUÉS PAR LES  
BANQUES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, au cours des trois années de mandat du ministre des Finances, et je pense que c'est aujourd'hui son anniversaire, le taux de base a augmenté; il est passé de 6.5 p. 100 l'année où il est entré en fonction à 10.7 p. 100 l'an dernier.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

Actuellement, les taux de base diminuent; le ministre pourrait-il dire pourquoi les taux à la consommation n'ont pas diminué également? Pense-t-il qu'ils régresseront?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, contrairement au député, je ne m'occupe pas des anniversaires. Je suis content de voir que certaines de ses statistiques montrent que j'ai réussi à conserver ce portefeuille intéressant pendant trois ans.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Je suppose que si le député voulait rappeler les statistiques dont je suis le plus fier, je lui signalerais qu'au cours de ce mandat, on a créé un million de nouveaux emplois au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Et le chômage?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas moi qui ai mis le sujet sur le tapis; je réponds simplement à une question. Si l'on doit mesurer l'économie en facteurs humains, se demander si les hommes et les femmes sont capables de gagner leur vie et d'atteindre un niveau de vie décent dans notre pays, alors ces données sont révélatrices.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, l'allusion que j'ai faite aux piètres réalisations de ce mandat de trois ans semble avoir tellement troublé le ministre qu'il a oublié de répondre à ma question, si simple pourtant. Je lui ai demandé s'il prévoyait une baisse des taux d'intérêt que les consommateurs doivent aujourd'hui payer sur les prêts, en particulier sur les prêts consentis par les banques à charte. J'aimerais aussi savoir s'il entend ordonner aux banques de baisser les taux des prêts aux consommateurs dans le cadre des programmes de crédit aux consommateurs?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, on peut s'y attendre, étant donné que le taux minimum se reflète dans la structure des taux d'intérêt des banques.

● (1430)

LE PROJET D'INDEXATION DES TRAITEMENTS SUR LE COÛT  
DE LA VIE ET LES NÉGOCIATIONS AVEC LES AUTRES  
SECTEURS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Si, comme il le dit, ses efforts pour en arriver à une certaine entente mutuelle fondée sur l'égalité de tous les secteurs de l'économie visent à gagner la confiance des syndicalistes et surtout de leurs dirigeants, le ministre est-il maintenant en mesure de prendre, au nom du gouvernement, des engagements précis à cet égard? Peut-il donner notamment à la Chambre l'assurance que le gouvernement va mettre en œuvre cette politique dont il parle en termes nébuleux, à l'occasion des négociations qui sont présentement en cours avec ses propres employés? Plus précisément, donnerait-il à la Chambre l'assurance que le gouvernement offrira à ses propres employés un contrat qui leur garantissera pour le moins une augmentation équivalant à la hausse du coût de la vie depuis la date de la dernière convention, tout en insérant une disposition prévoyant des hausses de traitement en rapport avec l'augmentation du produit national brut?